

Document d'information sur un engagement électoral

(Loi sur la transparence des engagements électoraux, L.N.-B. 2018, c. 1, articles 4 et 5)



P 10 006

(2024-03-14)

Partie A : Engagement électoral	
Parti politique enregistré	Association libérale du Nouveau-Brunswick
Numéro	L-001
Titre	Cliniques de soins communautaires et personnel non clinique
Description	Nous allons établir et soutenir 30 cliniques de soins communautaires qui offrent localement des soins collaboratifs offerts par une variété de professionnels de la santé réunis en un seul endroit et nous allons leur fournir un soutien administratif, ainsi qu'un personnel non clinique dédié aux tâches administratives afin que les professionnels de la santé puissent s'y concentrer sur les patients et non sur la documentation administrative.
Type d'engagement	X Engagement du parti <input type="checkbox"/> Engagement du chef
Renvoi à la plateforme électorale	La plateforme n'est pas encore disponible
Type de document d'information	<p>Cochez l'une des cases suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> a) Estimation des coûts, c.-à-d. une estimation des coûts ou des incidences financières</p> <p>X b) Énoncé des coûts maximaux, c.-à-d. si l'engagement porte sur la mise en œuvre d'un programme ou service nouveau ou élargi, un énoncé des coûts maximaux que le parti lui accordera s'il forme le prochain gouvernement</p> <p>c) Aucune estimation des incidences financières de l'engagement électoral n'a été créée pour les raisons suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> On ne disposait pas d'assez d'information pour préparer une estimation des coûts.</p> <p><input type="checkbox"/> L'engagement électoral n'aura aucune incidence financière pour la province.</p> <p><input type="checkbox"/> Le parti refuse de préparer une estimation des coûts ou un énoncé des coûts maximaux relativement à l'engagement électoral.</p>
Document d'information complémentaire	<p>Si un énoncé des coûts maximaux a été coché ci-dessus et l'engagement électoral indique qu'il augmentera ou réduira les recettes, le document d'information complémentaire suivant est également déposé :</p> <p>Non applicable</p>

Partie B : Incidences financières							
Exercice	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	Postérieur	Total
Budget de fonctionnement – recettes							
Budget de fonctionnement – charges		3 800 000	7 700 000	11 500 000	11 500 000		34 500 000
Budget d'investissement – dépenses							
X Ces incidences financières se trouvent dans le <i>Résumé des engagements électoraux</i> déposé avec le présent document d'information.							

Partie C : Autres renseignements requis

Chaque hypothèse importante formulée en vue de déterminer l'estimation des coûts ou l'énoncé des coûts maximaux.

Dans la plupart des cas, les nouvelles cliniques ne seront pas construites de toutes pièces, mais de l'espace sera trouvé au sein des locaux gouvernementaux existants (possédés et loués).

Les coûts des ressources humaines nécessaires au personnel de ces cliniques seront couverts par d'autres engagements à venir.

Le coût maximum possible qui peut être utilisé comme point de comparaison équitable est le coût de construction.

Les sources des renseignements ayant servi à l'estimation des coûts ou à l'énoncé des coûts maximaux.

<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/fin/pdf/Publications/PreElectionEconomicAndFiscalOutlook.pdf>

<https://www.bankofcanada.ca/rates/related/inflation-calculator/>

Les calculs exécutés pour procéder à l'estimation des coûts ou à l'énoncé des coûts maximaux.

Le guide des dépenses préélectorales de 2014 estimait le coût des centres de santé ruraux à 2 millions et urbain à 5 millions.

Supposons que $8 \times 5 \text{ m}$ et $22 \times 2 \text{ m} = 84$ millions en dollars de 2014 = 108 millions en dollars d'aujourd'hui (coût en capital), cela entraînerait un impact sur le budget opérationnel de 4,3 millions par an pendant 25 ans d'amortissement une fois toute la construction terminée ou le loyer.

Le personnel non clinique des cliniques comptera 3 ETP par établissement, à raison de 80 000 \$ par ETP. La dotation en personnel clinique sera abordée dans une annonce ultérieure. $80\,000 \times 3 \times 30 = 7,2 \text{ m}$

Coût de l'installation

Année 1 - $\frac{1}{3}$ of 4.3m = 1.4m

Année 2 - $\frac{2}{3}$ of 4.3m = 2.9m

Années subséquentes years - 4.3m

Coût du personnel:

Année 1 - $\frac{1}{3}$ of 4.8m = 1.6m

Année 2 - $\frac{2}{3}$ of 4.8m = 3.2m

Années subséquentes - 4.8m

Total:

Année 1 - 3.0m

Année 2 - 5.9m

Années subséquentes - 9.1m

Partie D : Publication

X Le présent document d'information a été rendu public par le parti politique enregistré à l'aide des médias, notamment par communiqué de presse, affichage sur un site Web ou tout autre moyen médiatique d'information publique.

Partie E : Signature

X Représentant officiel du parti politique enregistré ou
Agent principal du parti politique enregistré

Nom
Eldon Hunter

Signature écrite

Date

ou signature électronique (taper le nom)
Eldon Hunter

Date
Le 19 septembre 2024